



MINISTÈRE DES SPORTS

Compte rendu

Rédacteurs : Yannick RENOUX –

Date : 13 octobre 2020

Objet : recyclage AMM

Participants :

ENSM/Prémanon :

Jérôme Daille ; responsable de la formation et du recyclage des AMM,

Syndicats professionnels :

UNAM : Patrick Schlatter, Président

UNAM : Damien Parisse Vice-président

UNAM :Maxime Gay Secrétaire

Direction des sports bureau DS 3B:

Yannick RENOUX, adjoint au chef du bureau des métiers de l'animation et du sport

Contexte :

Yannick RENOUX DS3B présente le contexte des travaux en cours : cette réunion fait suite aux bilans de recyclage de la filière montagne réalisés en novembre, décembre 2019 et janvier 2020. Ces bilans ont été présentés lors des sections permanentes des 5 février 2020 pour l'alpinisme et 17 février 2020 pour le ski.

Yannick RENOUX DS3B remercie le syndicat professionnel et l'ENSM pour leurs présences à ce temps de travail rappelle qu'aucune autre réunion n'a été organisée par la direction des sports sur le recyclage, suite à l'annulation des réunions initialement prévues le 28 avril 2020 et le 3 juillet 2020.

Patrick SCHLATTER Président de l'UNAM remercie la direction des sports pour ce temps de travail avec Prémanon mais regrette que l'ensemble des syndicats ne soit pas présent et que ce temps de travail ne puisse être partagé par l'ensemble des acteurs.

Thématique N°1 : procédure de recrutement.

Jérome DAILLE ENSM présente la procédure de recrutement des formateurs pour le recyclage des AMM rappelle que chaque fiche de poste, quel que soit le type de contrat proposé, est publiée sur la place de l'emploi public.

Patrick SCHLATTER Président de l'UNAM regrette que les informations demandées au directeur de l'ENSM en 2019, sur le coût des recyclages et les indicateurs retenus

permettant de fixer le tarif n'aient pas été transmis, demande des précisions sur le pourcentage que représente le recyclage dans le budget global de l'ENSM.

Yannick RENOUX DS3B rappelle que les coûts sont votés par le Conseil d'administration de l'ENSM, puis **Jérôme DAILLE ENSM** fait état de l'analyse réalisée par la société Etico sur les coûts identifiés en interne et en externe.

Thématique N°2 : contenu pédagogique

Jérôme DAILLE ENSM présente le cursus d'une session de formation et les réflexions en cours pour les titulaires de l'UF "moyenne montagne enneigée". Le volume horaire est de 24H pour une durée de trois jours puis rappelle le nombre de stagiaires (550) inscrit chaque année et le nombre de sessions organisées (36). Douze formateurs encadrent les sessions de formations. Certains contenus seront donc modifiés comme le référentiel de compétences, puis précise qu'un recyclage avec des options était compliqué à mettre en œuvre, et que la priorité était de déterminer les compétences du métier en terme de sécurité pour construire le ruban pédagogique.

Patrick SCHLATTER Président de l'UNAM demande des précisions sur le contenu propre à la sécurité, souhaite un recyclage avec plus de pratique que de théorie, regrette l'absence d'un bloc commun à la filière montagne.

Jérôme DAILLE ENSM précise que cette notion globale de sécurité est partagée par l'ensemble des responsables de l'ENSM et que les inter actions sont présentes lors des échanges en interne et dans les contenus.

Suite au questionnement de **Patrick SCHLATTER Président de l'UNAM**, **Yannick RENOUX DS3B** précise les modalités et critères d'enregistrement au Répertoire spécifique et les grandes orientations de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

Synthèse

Yannick RENOUX DS3B rappelle que l'ensemble des qualifications du ministère des sports devront être toilettées avant le 1^{ER} janvier 2024, précise les grandes orientations de la loi pour la liberté pour choisir son avenir professionnel, que la durée de validité de la carte professionnelle et l'obligation de recyclage pourraient être harmonisés lors de ces travaux à cinq ans et rappelle que l'ENSM continuera le pilotage et l'organisation des actions de recyclage de l'ensemble de la filière montagne.

Conclusion de la réunion :

Jérôme DAILLE ENSM prendra attache avec le ministère des sports et de l'UNAM afin de présenter les évolutions des travaux, en cours, réalisés par l'équipe des formateurs de l'ENSM.